

de Kempten veut l'avoir, celle de St. Arnould, à juste titre, le revendique.

Au milieu de tous ces faits nous ne perdrons point de vûe les collections de loix, les compilations marquées du sceau du Prince, pour régir des Peuples que le hazard avoit réunis sous une même domination.

L'administration de la justice confiée aux Comtes, figurant tantôt comme Magistrats suprêmes, tantôt comme Chefs de la milice, tantôt comme Administrateurs des finances, présente des objets qui, rassemblés, éclairciront notre Histoire relativement à la guerre, aux loix & aux impôts.

Metz, soumise aux Empereurs d'Allemagne, nous fournit matière à de plus grands détails. Charles-le-Simple & Henri l'Oiseleur veulent se l'arracher; Concessions de privilèges; autorité des Evêques qui paroissent quelquefois commander en Souverains. Les guerres intestines deviennent la suite de la division & de la foiblesse des Ducs de Lorraine, des Messins & des Seigneurs particuliers.

La Magistrature change; les Maîtres Echevins succèdent aux Comtes; Metz s'érige en République, elle a ses Magistrats & son Sénat. Henri II. la fait rentrer sous son obéissance; Charles-Quint en forme inutilement le siège; Henri IV. y maintient la paix; Louis XV. y reçoit le plus précieux des surnoms; Metz est la barrière de la France & l'une des colonnes de la Monarchie.

Tel est l'enchainement des faits de l'Histoire de Metz. Les événemens de l'Histoire Ecclésiastique se rangent sous les époques que nous venons d'indiquer. L'établissement du Christianisme, la vertu des premiers Evêques, la regle fameuse de Chrodegand, les Conciles, les Monastères, les Abbayes, les Ecoles, les Chapitres sont des objets qui méritent d'être traités avec étendue.

Les sectes, ces exemples d'orgueil & d'entêtement, tiendront aussi leur place dans cet Ouvrage, ainsi que ce que nous avons pu découvrir de relatif à ce Peuple malheureux & fugitif, qui trouva moyen de se fixer à Metz sur la fin du seizième siècle.